

Franconville, le 12 juillet 2023

Chers Parents,

L'année scolaire 2022-2023 se termine et déjà nous devons penser à la rentrée prochaine. Afin d'assurer le meilleur accueil de vos enfants sur le Lycée Polyvalent Jeanne d'Arc, voici déjà quelques précisions.

Pré-rentrée Le mardi 05 septembre 2023
Secondes Générales :8 h 30- 11h 30 Attention : la réunion de parents se déroulera ce même jour à 18 h 00.
Premières Générales et Première STMG : ...13 h 30 - 15 h 30 environ Réunions de parents : dates communiquées à la rentrée
Terminales Générales :14 h 30 - 16 h 30 environ Réunion de parents : date communiquée à la rentrée
Début des cours le jeudi 07 septembre à l'heure prévue sur l'Emploi du Temps.

Attention : certains cours sont susceptibles de se tenir le mercredi après-midi.

Les élèves seront accueillis par le professeur principal et leur éducateur afin de leur remettre :

- ♦ l'emploi du temps,
- ♦ le **carnet de liaison** qui devra être complété et porter la signature des deux parents et de l'élève.
- ♦ les documents administratifs de rentrée qui sont à remettre pour le **vendredi 08 septembre au plus tard au Professeur Principal.**

Tous les élèves seront photographiés à la rentrée. La somme de 8,80 €, pour 13 photos d'identité, (4 pour l'Institution et 9 pour la famille), le carnet de correspondance et la carte de scolarité vous sera automatiquement facturée.

La liste des fournitures sera transmise par le Professeur Principal le jour de la pré-rentrée. Vous pouvez tout de même prévoir ce qui semble évident pour une année scolaire (trousse, agenda, tenue EPS, blouse blanche pour le labo, copies simples et doubles,...).

TSVP →

DISPENSE D'EDUCATION PHYSIQUE

Les élèves dispensés pour l'année doivent apporter, dès la rentrée, au professeur d'EPS, un certificat médical que vous trouverez dans la liasse administrative de rentrée. Le document officiel est aussi à télécharger sur le site de l'Institution (rubrique « Fournitures et circulaires de rentrée »).

REPAS

Les élèves, qui prendraient un repas occasionnel, rechargeront leur carte via Ecole Directe. Le prix d'un ticket-repas est de 10 €.

Le restaurant scolaire et la cafétéria ouvriront le **jeudi 07 septembre** pour les lycéens. Pour faciliter les premiers passages à la Cafeteria, vous êtes invités à créditer au plus vite le compte restauration sur Ecole Directe (Rubrique : Paiements en ligne).

ABSENCES

- * **Imprévisibles** : La famille doit impérativement prévenir l'Institution, avant 9 heures le jour de l'absence. Si ce n'est pas fait, les parents pourront être avisés dans les 24 h. Toutes les absences doivent ensuite être justifiées par écrit sur le carnet de liaison.
- * **Prévisibles** : Elles doivent faire l'objet d'une autorisation préalable de la Direction. La demande doit être faite par écrit au moins 48 h à l'avance à l'attention du Chef d'Établissement ou du directeur de l'unité. Ne pas utiliser le carnet de liaison dans ce cas.

RESPECT DU CALENDRIER SCOLAIRE

Nous demandons **instamment** aux parents de veiller au **respect rigoureux** des dates de départ en vacances et de rentrée scolaire. Sans accord du Chef d'Établissement, le non-respect de ce calendrier peut être considéré comme une rupture unilatérale du contrat liant l'Établissement à la famille :

Toussaint	Du samedi 21 octobre 2023 à 12 h 30 au lundi 06 novembre 2023 au matin	Hiver	Du samedi 10 février 2024 au lundi 26 février 2024 au matin
Noël	Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 08 janvier 2024 au matin	Printemps	Du samedi 06 avril 2024 midi au lundi 22 avril 2024 au matin

Les vacances scolaires d'été débutent le vendredi 6 juillet 2024 au soir. Il est conseillé aux familles concernées par une orientation en voie Technologique ou par la procédure Parcoursup de prévoir une semaine supplémentaire pour finaliser éventuellement les démarches administratives d'inscription.

Nous vous souhaitons, Chers Parents, de bonnes vacances et nous vous assurons de notre entier dévouement.



F. Jonot
Chef d'Etablissement



H. David
Directeur du Lycée